

## Emploi correct du peigne à puces

Les puces rejettent dans les poils de nos chiens et de nos chats d'infimes quantités de déjections composées de sang coagulé. Si on passe un peigne à puces dans la fourrure de son animal, on peut mettre en évidence ces petits conglo-mérats brun-rouge.

Déposé sur un chiffon blanc humide, ce matériel ainsi récolté prend une teinte rouge, ce qui confirme la présence de puces. Un traitement est dans ce cas absolument nécessaire.



## Ôter correctement les tiques

Pour enlever une tique, il faut disposer du matériel adéquat, par exemple d'une pince à tique ou à bout pointu. Si on essaie de retirer une tique avec ses doigts, on risque de l'écraser et d'injecter des agents pathogènes dans le canal qu'elle a percé dans la peau. L'emploi d'huile ou d'alcool est inapproprié. Les tiques qui piquent étant solidement ancrées, il faut les saisir le plus près possible de la surface de la peau et tirer vers le haut régulièrement et sans à-coups.

Cela peut durer un certain temps jusqu'à ce que la tique se détache. Il ne faut pas tourner la tique en voulant l'enlever, car il n'est pas rare que le rostre reste ainsi figé dans la peau.



Cette information a été élaborée par ESCCAP Suisse. Auteurs ayant participé à l'adaptation:

- Pr. Dr méd. vét. Manuela Schnyder, Dipl. EVPC, Institut de Parasitologie, Faculté Vetsuisse, Université de Zurich, Présidente ESCCAP Suisse
- Pr. Dr méd. vét. Caroline F. Frey, Dipl. EVPC, FVH, Co-Directrice Institut de Parasitologie, Faculté Vetsuisse, Université de Berne
- Pr. Dr méd. vét. Walter U. Basso, Dipl. EVPC, Institut de Parasitologie, Faculté Vetsuisse, Université de Berne
- PD Dr méd. vét. Barbara Willi, Dipl. ACVIM & ECVIM, Chargée de cours en médecine interne des petits animaux, Université de Zurich
- Dr méd. vét. Andreas W. Öhm, Institut de parasitologie, Faculté Vetsuisse, Université de Zurich
- Dr méd. vét. Julia van Spijk, Dipl. ACVIM/ECEIM, Médecin-chef en médecine équine, Université de Zurich
- Dr méd. vét. Flurin Tschuor, Dipl. ACVIM & ECVIM-CA, Président ASMPA, Wikon

ESCCAP Suisse est une organisation indépendante d'experts en parasitologie. Elle apporte un soutien actif aux maîtres soucieux de la santé et du bien-être de leurs compagnons à quatre pattes, en leur indiquant la protection la plus judicieuse contre les parasites.



En collaboration avec SVK-ASMPA  
Schweizerische Vereinigung für Kleintiermedizin  
Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux  
Associazione Svizzera per la Medicina dei Piccoli Animali  
Swiss Association for Small Animal Medicine

Editeur: ESCCAP (European Scientific Counsel Companion Animal Parasites)

Expertise en parasitologie pour les praticiens



Contact ESCCAP Suisse:  
Dr. Peter Frei, c/o fp-consulting · Bederstrasse 4 · CH-8002 Zurich  
Tél.: +41 44 271 06 00  
info@esccap.ch · www.esccap.ch

La réalisation de ce flyer a été soutenue par  
Boehringer Ingelheim (Schweiz) GmbH, Elanco Animal Health, MSD Animal Health GmbH, Vetquinol AG, Virbac (Schweiz) AG et Zoetis Schweiz GmbH.

# Combien de fois dois-je traiter mon animal contre les tiques et les puces?

Recommandations actuelles pour la protection contre des ectoparasites



## Pourquoi traiter contre les tiques et les puces?

Les tiques et les puces peuvent provoquer chez le chien et le chat non seulement des démangeaisons et/ou des irritations de la peau, mais aussi, en particulier chez le chien, **transmettre des maladies graves** telles que la babésiose ou l'éhrlichiose. De plus, les puces du chien et du chat peuvent infester les êtres humains et leur transmettre des agents infectieux comme celui de la maladie des griffes du chat (*Bartonella henselae*). Une protection efficace contre les puces et les tiques est donc importante pour le bien-être et la santé de l'homme et de l'animal!

## Comment mon animal peut-il attraper ces parasites?

Les puces sont actives durant toute l'année, à l'extérieur comme à l'intérieur des maisons. La contamination se fait par contact direct entre animaux ou, plus fréquemment, par des puces présentes dans l'environnement et issues d'œufs tombés d'un animal infesté. Il est donc indispensable de traiter contre les puces adultes se trouvant sur l'animal et simultanément contre les œufs disséminés dans l'environnement. Le nettoyage mécanique (aspirateur et récurage) du sol et le lavage des coussins et couvertures de l'animal sont des mesures appropriées là-contre. En cas d'infestations graves ou répétées, on peut recourir à des sprays ou diffuseurs, ainsi qu'à des médicaments à administrer aux animaux agissant contre le développement des œufs de puces (ovicides).

Les tiques infestent en général les chiens et les chats lorsqu'ils se trouvent dans la nature. Cela signifie que tout animal ayant la possibilité de sortir risque d'être infesté. Selon les espèces, les tiques sont actives presque toute l'année. Il arrive cependant que certaines espèces peuvent survivre dans les pièces, les chenils ou les enclos. De tels lieux représentent alors une source d'infestation.

D'autres informations pratiques sont disponibles sur [www.esccap.ch](http://www.esccap.ch).

Saisonnalité des puces et des tiques en Suisse	
Puces	Période d'activité
Puces du chat et du chien ( <i>Ctenocephalides felis</i> , <i>C. canis</i> )	Toute l'année
Puce du hérisson ( <i>Archeopsylla erinacei</i> )	Printemps, été, automne
Tiques	Période d'activité
Tique des bois ( <i>Ixodes ricinus</i> )	Pics d'infestation au printemps et en automne
Tique du hérisson ( <i>Ixodes hexagonus</i> )	Printemps, automne
Tique des buissons ( <i>Dermacentor reticulatus</i> )	De février à décembre, surtout en Suisse occidentale
Tique brune de chenil ( <i>Rhipicephalus sanguineus</i> )	Tessin et Suisse occidentale; rare dans les autres régions de Suisse; survit à l'intérieur des chenils et des habitations

## Combien de fois doit-on traiter son animal?

Le type de préparation antiparasitaire à choisir et la fréquence des applications dépendent du mode de vie de l'animal, du temps qu'il passe à l'extérieur, de ses contacts avec des congénères, ou si une infestation par des puces ou des tiques existe déjà ou se répète souvent. Renseignez-vous auprès de votre cabinet vétérinaire.

## Les risques à l'étranger

Les chiens et les chats voyageant à l'étranger ou importés des pays du Sud (par exemple du bassin méditerranéen) sont, selon les circonstances, plus exposés aux ectoparasites ou aux agents pathogènes. Dans ces pays, il y a risque d'infection par le ver du cœur ou le parasite responsable de la leishmaniose, tout deux véhiculés par des moustiques. Renseignez-vous bien avant d'entreprendre un voyage avec votre animal ou d'importer un animal provenant d'un pays à risques.

## Recommandations utiles:

### Risques d'infestation faible

p.ex. chat sans accès vers l'extérieur, sans contact avec des places de repos de congénères:

- Inspection visuelle régulière permettant de déceler la présence de tiques et de puces, ces dernières pouvant être mises en évidence au moyen d'un peigne à puces.
- En cas de mise en évidence de tiques: retirer les tiques visibles et utiliser une préparation acaricide pour éliminer les tiques non visibles.
- En cas de mise en évidence de puces: traitement anti-puces et nettoyage de l'environnement de l'animal, particulièrement des places de couchage.

### Risque modéré de contamination

p.ex. avec accès vers l'extérieur et/ou contacts réguliers avec les places de repos fréquentées par des congénères:

- Utilisation, durant toute l'année, de préparations anti-puces, en respectant les intervalles d'application indiqués par le fabricant.
- Utilisation, durant toute la saison des tiques, d'une préparation acaricide en respectant les intervalles d'application indiqués par le fabricant.
- Chiens vivant dans des régions à forte prévalence de maladies transmissibles par les tiques: utilisation de produit acaricide durant toute l'année.
- Nettoyage régulier des places de couchage et de repos.
- En cas d'infestation avérée par des puces: utilisation d'un spray agissant sur l'environnement ou/et traitement de l'animal avec une préparation anti-puce ovicide.

### Risque élevé de contamination

p.ex dans les chenils, les refuges, les élevages ou toute autre forme de détention intensive:

- Utilisation durant toute l'année d'une préparation anti-puces et anti-tiques en respectant les intervalles d'application indiqués par le fabricant.
- Nettoyage des environs y compris des places de repos et de couchage
- En cas d'infestation avérée par des puces: utilisation d'un spray et/ou traitement des animaux avec une préparation anti-puce ovicide.